

« PRIX DE RECHERCHE EN NUTRITION INSTITUT APPERT 2010 »

Règlement et modalités de participation :

Objectif

Encourager la recherche :

- en nutrition et ses applications sur la santé,
- dans d'autres domaines liés à l'alimentation humaine, dans les pathologies nutritionnelles, en hygiène alimentaire.

Caractéristiques du Prix

- Le montant du Prix est de **12 000 €** au titre de l'année 2010,
- Il est décerné après sélection et délibération du Jury, composé des membres du Comité Nutrition et Santé Institut Appert.

Modalités de participation

- Les candidats sont de jeunes chercheurs ou de futurs enseignants, souhaitant poursuivre leur formation dans le domaine de la nutrition humaine ou dans des domaines connexes, dans une université ou un centre de recherche français ou effectuer un stage dans un laboratoire étranger.

Constitution du dossier de candidature

Le dossier doit comporter :

- le CV détaillé du candidat,
- la présentation de la formation envisagée (titre, durée, lieu, protocole, expérimental, moyens, objectifs et résultats attendus),
- la liste des travaux du candidat déjà publiés,
- l'accord écrit du chef de service ou du directeur de laboratoire d'accueil,
- le résumé en français du projet de recherche (2 pages maximum),
- la liste des publications se rapportant au thème,
- le financement obtenu ou envisagé,
- la présentation des projets de carrière et d'avenir,
- la fiche signalétique dûment complétée.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 2 juillet 2010.

Les dossiers de candidatures, en double exemplaire, doivent être adressés à :

Diane Roussot, « Prix de Recherche en Nutrition Institut Appert »
2, Square Pétrarque - 75116 PARIS



« PRIX SPECIAL DU JURY 2010 »

Règlement et modalités de participation :

Objectif

Encourager les travaux d'application de la recherche en Technique et Nutrition dans le domaine de l'**Appertisation**.

Caractéristiques du Prix spécial du jury

- Le montant du Prix spécial du jury est de **5 000 €** au titre de l'année 2010.
- Il est attribué après sélection et délibération du Jury, composé des membres du Comité Nutrition et Santé Institut Appert.

Modalités de participation

- Les candidats sont de jeunes chercheurs ou des futurs enseignants, souhaitant poursuivre leur formation dans le domaine de la nutrition humaine dans une université ou un centre de recherche français.

Constitution du dossier de candidature

Le dossier doit comporter :

- le CV détaillé du candidat,
- la présentation de la formation envisagée (titre, durée, lieu, protocole expérimental, moyens, objectifs et résultats attendus),
- la liste des travaux du candidat déjà publiés,
- l'accord écrit du chef de service ou du directeur de laboratoire d'accueil,
- le résumé en français du projet de recherche (2 pages maximum),
- la liste des publications se rapportant au thème,
- le financement obtenu ou envisagé,
- la présentation des projets de carrière et d'avenir,
- la fiche signalétique dûment remplie.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 2 juillet 2010.

Les dossiers de candidatures, en double exemplaire, doivent être adressés à :

Diane Roussot, « Prix de Recherche en Nutrition Institut Appert »
2, Square Pétrarque - 75116 PARIS

